

Objectifs et programme de travail 2017 de la commission d'experts «Risk Management»

Objectifs

- Suivre les discussions sur la gestion des risques en Suisse et à l'étranger, en coopération avec d'autres associations (ASB, EFAMA, ALFI, BVI, etc.), des législateurs et des autorités, et élaborer des prises de position et des propositions à l'attention du Comité
- Etablir des normes au sens de bonnes pratiques dans le domaine de la gestion de fortune et des risques, sur la base des évolutions constatées en Suisse et à l'étranger tant du point de vue de la réglementation que de celui des usages en vigueur au sein du secteur
- Rédiger des recommandations et des documents modèles à l'attention des membres mais aussi du secteur en général
- Organiser des échanges d'informations et promouvoir les contacts ainsi que le partage de points de vue et d'expériences entre les membres dans le domaine de la gestion de fortune et des risques, p. ex. au moyen d'événements dédiés aux membres et de colloques spécialisés
- Traiter des questions visant à distinguer les risques de placement des risques d'entreprise (p. ex. risques opérationnels)
- Traiter des questions à l'attention du Conseil de Direction et du Comité

Programme de travail 2017

	<i>Thème</i>	<i>Concrétisation</i>	<i>Délai</i>
1	Surveillance et garantie de la compétitivité de la Suisse	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance des évolutions sur les sujets pertinents pour le domaine de la gestion des risques (risques de liquidité, closet indexing, etc.) • Prises de position sur des thèmes actuels ainsi que sur les questions et consultations de la FINMA, du DFF, du DFAE, du SECO, d'économiesuisse et d'autres organes en ce qui concerne les sujets spécifiques aux gestionnaires de fortune et la gestion des risques 	<p>En cours</p> <p>En cours</p>
2	Fixation de normes dans le domaine de la gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de directives, d'informations spécialisées et de recommandations à l'attention du Comité sur des sujets relevant de la gestion des 	T2 2017

	en Suisse	risques <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration de bonnes pratiques pour identifier, évaluer, mesurer, surveiller et contrôler les risques de placement (risques de marché, de contrepartie et de liquidité) • Elaboration de bonnes pratiques relatives au processus de gestion des risques, comprenant l'organisation ainsi que les consignes et procédures à suivre en la matière • Fixation d'autres normes dans le domaine de la gestion des risques 	En cours
3	Evénement dédié à la gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un événement dédié à la gestion des risques • Présentation des résultats des travaux portant sur les normes de gestion des risques 	T4 2017

22 décembre 2016